

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 47 • 26 NOVEMBRE 2021 • CHF 3.-

Venezuela: les chavistes tendent la main à l'opposition après les régionales page 3



Le festival du film palestinien s'ouvre à Genève, en fêtant ses dix ans d'existence page 4



IL FAUT LE DIRE...

Etonnante fierté policière

Lundi dernier, la police nationale (PN) française se vantait d'une «opération conjointe de la Brigade opérationnelle mixte», une coopération avec la police genevoise (PG), sous le mot dièse #PoliceSécuritéQuotidien. Celle-ci, qui consistait à mener des contrôles dans le Tramway et sur la «Voie Verte» qui relie Genève à Annemasse, en France, a obtenu un bilan peu reluisant. Malgré cela, la PN de Haute-Savoie a tenu à le brandir fièrement sur internet. «30 personnes contrôlées, 1 étranger en situation irrégulière pris en compte par les Genevois», mentionne le tweet de la PN. Précisons que selon le porte-parole des forces de l'ordre genevoises, Silvain Guillaume-Gentil, dans 20 Minutes, «ce type d'opération est régulier.»

Sur les réseaux sociaux, le meilleur moyen de véhiculer un message étant de l'assortir d'une image, la PN y a été de son montage photographique. Sur celui-ci, se trouvent des écussons de la PN et de la PG sur fond de ligne de tram ou de piste cyclable, mais surtout l'image d'un homme de dos, visiblement en train d'être menotté.

Ainsi, une opération de police franco-suisse présentée comme relevant de la «sécurité (du) quotidien» a conduit à ce que des dizaines de personnes soient contrôlées alors qu'elles n'avaient rien à se reprocher. La seule ayant été prise sur le fait d'un «délit», n'était en réalité «coupable» que d'être «en situation irrégulière». Un être humain dont l'histoire ne dit pas s'il s'apprêtait à franchir la frontière ou se rendait au travail, mais qui dit qu'il est reparti entravé.

Pour rappel, en février déjà, le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève, regroupant des associations et syndicats, s'insurgeait contre ce qu'il qualifiait de «scandaleuse traque», après plus d'un mois de contrôles d'identité «systématiques» et d'arrestations de personnes sans statut légal (GH.07.21). Il soulignait, à l'époque, que les travailleuses et travailleurs ciblés n'étaient pas en train de troubler l'ordre public ou de tenter de passer la frontière. Ces personnes établies à Genève rapportaient avoir subi ces contrôles dans les transports publics, aux arrêts de bus. Ceci alors qu'elles se rendaient au travail ou allaient chercher leurs enfants à l'école.

Si ces opérations ne paraissent améliorer la sécurité du quotidien de personne, elles provoquent certainement une insécurité chez celles et ceux qui les subissent.

Jorge Simão

Les grévistes de Smood déterminés

SUISSE • La grève des livreuses et livreurs de Smood a commencé le 2 novembre à Yverdon (VD) et s'est étendue à Neuchâtel, Nyon, Sion, Martigny, Fribourg, Lausanne et Genève. Paroles aux intéressés.

Smood est actif dans la livraison de repas et, dans certains cantons, livre les courses à domicile pour Migros. Rappelons que les revendications des grévistes portent notamment sur une planification des horaires plus respectueuse, le paiement de toutes les heures effectuées, une distribution équitable des pourboires. Les Jeunes POP Vaud sont allés à leur rencontre, recueillant le témoignage de deux d'entre eux à Lausanne, Eric et Martin (prénoms d'emprunt).

Pourquoi faites-vous grève?

ERIC On fait la grève estimant qu'on est sous-payés, et qu'en plus, nos pourboires sont volés. Les frais pour les carburants sont aussi assumés de notre poche et donc pas remboursés. Il y a beaucoup d'abus. Cela dure depuis des années, on n'en peut plus. On ne demande que la justice. Pour le moment, on est payé à la commission et non à l'heure. C'est injuste.

Est-ce que vous sentez une bonne motivation chez les grévistes?

ERIC Globalement, ça se passe bien, même si tout le monde ne participe pas à la grève. Elle a commencé à Yverdon et a gagné des grandes villes de Suisse. On est donc sur une bonne dynamique. Nous voulons que Smood nous écoute et qu'on puisse aller à la table des négociations et réussir cette lutte.

Comment vous êtes-vous organisé.es pour faire que cette grève existe?

ERIC Les employé.es ont essayé de regarder individuellement avec l'employeur pour régler les problèmes, mais cela n'a pas marché. On s'est alors tourné vers Unia, pour qu'il nous aide et nous soutienne. Le syndicat est de notre côté. Organisés, nous avons tenu des stands là où il y a du monde. Nous rencontrons aussi la population et faisons signer la pétition. Avec cette mobilisation, on espère que Smood répondra favorablement à nos revendications.

Comment la population peut-elle vous aider?

ERIC En signant la pétition. Il faut aussi que la réalité des livreurs soit diffusée au maximum. Des organisations écrivent des articles sur leur site pour faire connaître notre grève.

MARTIN Les clients chez Smood peuvent rédiger des notes pour dire que ce qui arrive aux livreurs ne va pas ou écrire des messages de soutien. La majorité des clients disent qu'ils nous sentent stressés. Ce stress est lié à ce que nous sommes en train de subir. On est à bout. On doit supporter la pression des



Malgré des «contrats», les livreurs de Smood dénoncent des entorses aussi bien au niveau des salaires que des décomptes d'horaires.

Unia Genève

restaurants, la pression d'arriver à temps chez les client.es et la pression des RH et managers, qui nous bombardent tout le temps de messages, en nous disant de faire ceci ou cela.

On craint toujours la pénalité, donc on essaye d'être speed, alors qu'on est toujours sur la route. Les transporteurs routiers doivent faire une pause de 30 minutes toutes les quatre heures. Elle n'est pas autorisée pour nous. Il m'est arrivé de travailler de 8 h à 17 h et de demander une petite pause pour manger un peu. On m'a dit alors «d'attendre encore la dernière». Et c'est horrible. Vous mettez votre vie en danger, de même que celle des autres. Si on travaille non-stop, c'est là que l'erreur arrive. Je crois que la direction le voit, mais elle ne veut pas agir ou intervenir.

Qu'en est-il de la grève dans les autres cantons et de la coordination entre vous?

ERIC Elle se passe bien dans les autres cantons aussi. Des collègues d'Yverdon, Vevey et Montreux se joignent à nous pour faire bloc commun. Seuls, on peut aller vite, mais ensemble, on peut aller beaucoup plus loin. En fait, on lutte ensemble. On est dans une bonne dynamique et on a bon espoir de gagner cette lutte et ce sera une fierté! Pour nous, mais aussi pour les autres qui n'ont pas pu participer. Pour certains, la livraison est leur seule source de revenu. Ils ont leurs raisons pour ne

pas participer à la grève et je peux les comprendre. Unia nous soutient activement. On est aussi content de l'appui de la population, qui est avec nous. On n'arrête pas de faire signer la pétition.

UN SYNDICALISTE D'UNIA On a des grèves dans onze villes, dont Neuchâtel, Fribourg, Martigny, Sion ou Genève. Entre les cantons, il y a coopération et coordination, avec des comités locaux et des gens se rencontrent. Les travailleuses et les travailleurs sont dans le même bateau et ont des revendications vraiment similaires, voire identiques. Il n'y a pas de concurrence. Au contraire. On voit qu'ensemble on est fort et on doit garder cette dimension collective.

Est-ce que vous sentez que vous mettez la pression sur Smood et la Migros (détenant 35% des parts de Smood)?

ERIC Oui, on le sent. On voit qu'ils ont moins de monde pour livrer. Cela leur met vraiment des bâtons dans les roues. Smood a du mal à recruter car il y a cette mauvaise image qui est en train d'être véhiculée. Les médias ont joué un rôle très important dans ce sens, en diffusant des informations sur notre situation. On estime donc que Smood est mal par rapport au fait que l'on soit entré en grève.

Pensez-vous que votre grève peut aider des livreur.euses d'autres compagnies (Uber Eats...)?

ERIC Oui, cela peut bien aider. A partir du moment où on peut gagner, ça peut donner des idées à d'autres qui connaissent de mauvaises conditions de travail, afin de suivre le mouvement. Pour rappel, je sais qu'à Genève, il y a le cas d'Uber Eats qui bloquait les pourboires. Les salarié.es ont lutté. Avec leur grève, ils ont réussi à peser dans la balance et pu récupérer leurs pourboires de manière transparente. Si nous arrivons à gagner, d'autres pourront s'en inspirer pour leurs luttes et gagner également.

Un dernier point à ajouter?

ERIC Nous voulons exprimer toute notre reconnaissance et notre gratitude aux personnes qui nous soutiennent pour qu'on puisse être payé correctement, pour que les pourboires soient perçus de manière transparente et qu'il y ait beaucoup plus de respect envers les livreurs et les livreuses. C'est bien dommage qu'en Suisse, un pays de démocratie et de droits, ces patrons puissent profiter de nous. Je trouve cela injuste.

Cela ternit même l'image de la Suisse, c'est dommage. Mais le vrai problème se trouve dans ces patrons sans scrupules, qui nous font subir ces injustices. On trouve désormais que c'est complètement inacceptable. Il faut qu'ils nous écoutent, et à partir de là,

Suite en page 2

Suite de la page 1

on va pouvoir travailler ensemble.

MARTIN La confiance est rompue entre les livreurs et Smood et on ne peut la rétablir. Pour moi, ce travail est mon seul revenu. Je me suis donné vraiment à fond, payant de ma personne, de mon temps et même de ma santé. C'est comme une vitre qui est brisée. Ce n'est pas possible de la réparer, parce que cela va toujours laisser des traces. Du coup, je n'y crois plus, car ils ont vraiment profité de nous et surexploités. J'étais ignorant, je ne savais pas. On m'a proposé un contrat de 10 pages que je ne comprenais pas. J'étais juste motivé à travailler, à donner de ma personne, mais les contrats ne sont vraiment pas clairs. Ce que l'on demande, c'est juste d'être salariés comme tout le monde. Si je suis à disposition, j'aimerais être rémunéré pour cette charge et c'est faisable.

Pourquoi réquisitionner 60 livreurs par jour, sachant qu'il n'y a pas de travail pour tous? Pourquoi la direction ne fait pas les calculs pour que les autres livreurs puissent avoir des jours de repos, et puissent profiter de leur vie privée. On veut pouvoir avoir un salaire fixe, ne pas craindre la fin du mois. J'ai mes amis qui sont contents vers le 22-23 du mois, car ils vont recevoir leur salaire dans les deux jours suivants. Mais nous, on appréhende toujours ces fins de mois, parce que l'on ne sait pas ce qu'on va recevoir. Et cela fait une boule au ventre. Même si j'ai travaillé autant que le mois précédent, je ne suis pas sûr d'obtenir le même salaire. Et ça, ce n'est pas normal.

Mais encore...

MARTIN Smood est une grande boîte, mais elle a fait son nom grâce aux livreurs, pas par ses services. Les livreurs se sont vraiment donnés au début de la pandémie. On était là, au front. On ne demande pas les applaudissements des infirmiers ou des policiers. On veut juste qu'on nous rémunère correctement et dignement comme quelqu'un qui a passé son temps à travailler. On veut recevoir quelque chose et pouvoir aussi profiter de notre vie privée, parce que là, on n'en a pas. On est tout le temps bombardé par des messages. On en reçoit même les jours de repos. Il serait possible de faire différemment, car ils ont des gens dans l'informatique, qui ont créé cette plateforme et pourraient concevoir un programme qui convienne aux livreurs, ainsi qu'aux clients. Quand le client n'est pas content, c'est à nous qu'il fait part de son mécontentement. Alors que notre mission n'est que de prendre un paquet et de le déposer.

Du coup, Smood ne s'est pas engagé envers ses livreurs. Il en va de même avec les managers, qui n'en sont pas vraiment. S'ils doivent transmettre les directives de la hiérarchie, ils sont tenus d'écouter les soucis des employés, pour faire remonter leurs problèmes au sommet. Leur travail n'est pas juste de donner des directives aux employés. Mais on constate qu'ils n'osent jamais rapporter nos soucis à la hiérarchie. Ce ne sont pas des managers compétents, ce qui explique que la majorité des livreurs ont beaucoup de frustration. Et puis ils ont des salaires fixes, ils n'en ont rien à faire, ils font ce qu'ils veulent, alors que nous devons subir des conditions pénibles. Il y a trop d'exigences, mais en retour, on a droit à rien. C'est vraiment frustrant et fait mal, terriblement mal. ■

Propos recueillis par
Nino Bovay et Jordan Willemin

¹ La pétition Smood écoute tes livreurs a été signée par plus de 12'000 personnes en moins de trois semaines.

Quand on arrive en ville...

NEUCHÂTEL • En ville de La Chaux-de-Fonds, on peine parfois à changer de trottoir, entre les files de voitures garées, le trafic sur tous les axes et l'absence de zone piétonne.

Dans quelques jours, les Neuchâtelois et Neuchâteloises s'exprimeront, en marge des votations fédérales, sur la réalisation du contournement routier de la ville de La Chaux-de-Fonds, le projet H18. Mais les changements dans la politique de mobilité de cette cité vont au-delà d'une simple route supplémentaire, et se développent autour des trois axes précités: contourner, stationner, piétonner. A défaut d'être véritablement révolutionnaires, les projets en cours modifieront en profondeur le paysage d'une ville dont l'urbanisme est avant tout réputé pour son ancrage historique. Ces questions de mobilité sont ainsi au carrefour entre les enjeux écologiques, sociaux et économiques.

Prochaine échéance: la H18

Ce projet de contournement n'est ni un caprice, ni un sursaut du «tout-bagnole» des années 70 comme le proclament ses détracteurs, mais la condition nécessaire à tous les autres changements dans la manière de «vivre la ville».

Ce projet est plébiscité par quasiment tous les partis, et l'ATE a par ailleurs obtenu un certain nombre de garanties, annonçant le 18 octobre qu'«elle a signé une convention qui englobe une série de mesures d'accompagnement supplémentaires» et, dans le même communiqué, que «le projet H18 a pour but de créer une nouvelle dynamique à La Chaux-de-Fonds en encourageant la marche, le vélo et les transports publics». Citons en exemple l'encouragement à l'usage du vélo (de 0.7% à 5% d'ici 4 ans).

Une nouvelle politique de stationnement

Il y a une année, La Chaux-de-Fonds mettait fin au parcage gratuit en ville avec l'introduction d'un macaron obligatoire sur tout le territoire communal. Malheureusement, et comme on pouvait s'y attendre, ce système a ses limites. Tout d'abord, il ne touche que le trafic externe (le macaron étant vendu 15 francs pour les habitants de la ville), ce qui est un bon début, mais devra déboucher sur une réelle politique de stationnement pour le trafic interne également. Un système par zones serait par exemple une solution encourageant le transfert modal vers les transports publics ou des moyens non motorisés, solution à laquelle le POP est favorable.

Ensuite, les parkings d'échange sont relative-



La fameuse Place du Marché de La Chaux-de-Fonds pourrait prochainement devenir une zone piétonne.

DR

ment peu utilisés, certains étant encore mal desservis par les transports publics, la signalisation est pour le moins catastrophique, engendrant l'incompréhension des automobilistes externes à la ville n'ayant pas aperçu l'un des misérables panneaux annonçant les règles de stationnement aux entrées de la cité.

Enfin, les autorités ont aussi parfois manqué de mesures dans l'application de ces nouvelles règles, amenées à évoluer en fonction des usages. Les grands changements sont souvent plus complexes qu'espéré.

Piétonnisation de la Place du Marché

Dès 2024, la Place du Marché de la ville devrait devenir entièrement piétonne. Une piétonnisation amenée à s'étendre lorsque le trafic sera en partie dévié sur les routes de contournement.

Là encore, ce changement a fait l'objet de nombreuses négociations et discussions, auprès des commerçants, mais également du TCS qui, bien qu'ayant récolté les 2800 signatures nécessaires pour un référendum, ne l'a pas déposé, après avoir obtenu différentes garanties évoquées sur RTN en début d'année et portant «notamment sur la

construction (d'un étage supplémentaire au) parking des Forains ainsi que de la liaison piétonnière et des cadences de bus. Il s'agissait surtout de gérer la suppression des 80 places de parc de la Place du Marché prévues dans le projet.» (RTN, 26.02.2021).

La mise en place de cette zone piétonne, si elle n'est pas sans anicroches puisque certains commerçants ont récemment déposé une pétition pour demander le maintien des places de parking, permet également d'expérimenter une démarche participative. Toute la population chaux-de-fonnière est en effet invitée à proposer ses idées d'aménagement, différents ateliers participatifs ont été organisés et une commission temporaire a été mise en place pour recueillir et traiter les avis de la population. Le bilan de cette opération pourra être tiré en juin 2022.

La ville se «repense» donc avant tout sur le terrain, avec tous les acteurs qui la font vivre et toute la population qui l'habite. Et le 28 novembre, espérons que la population neuchâteloise soutiendra La Chaux-de-Fonds, pour une ville qui respire, avec ENFIN son contournement. «Parce qu'au fond, nous tout c'qu'on veut c'est être heureux, être heureux avant d'être vieux.» ■

Matthieu Reverchon

Tobia Schebli, nouveau président du PdT

A l'occasion d'une assemblée générale, portant sur les votations populaires de février 2022, le Parti du Travail genevois a élu Tobia Schebli comme président, en remplacement d'Alexander Eniline – président sortant, qui ne souhaitait pas cumuler ce poste avec la coprésidence du Parti Suisse du Travail. Le nouvel élu est membre du Comité directeur, ancien conseiller municipal, mais aussi militant du Groupe pour une suisse sans armée (GSsA) depuis plus de 30 ans et membre des comités du Collectif Urgence Palestine et des Rencontres cinématogra-

phiques Palestine, filmer, c'est exister. Il a aussi œuvré pendant plusieurs années pour l'association Médicuba. Il est aussi constructeur d'hélices de bateaux, de quoi lui donner un cap, la main ferme sur le gouvernail. «L'horizon reste pour moi une société communiste, libérée des rapports économiques, sociaux et culturels oppressants et destructeurs pour les êtres humains et pour la planète. Le renouveau dans le renforcement du Parti est plus que jamais nécessaire non seulement face aux crises structurelles et multiples que vit la société capitaliste et qui affectent de plus en plus

lourdement les classes populaires, y compris à Genève, mais aussi pour la construction d'un communisme du XXI^e siècle», a souligné le nouvel élu. «Je voudrais contribuer à renforcer les luttes politiques et sociales nécessaires à la construction collective et démocratique d'une alternative radicalement différente de la société capitaliste. Renforcer le commun et la solidarité. Vaste programme, auquel il faut s'atteler avec modestie, respect, ouverture d'esprit et intelligence du cœur. Nos cœurs sont rouges!», précise-t-il. ■

JDr

La grève est goupillée pour le 9 décembre

GENÈVE • La fonction publique genevoise s'oppose aux attaques contre les retraites et fera grève début décembre.

En septembre, le Conseil d'Etat a déposé trois projets de loi (PL) modifiant les parts de cotisations dans les caisses de pension de l'Etat de Genève (CPEG), mais aussi dans celles des TPG et de la police. «Concrètement, la répartition actuelle (33% à charge du salarié, 66% à charge de l'employeur) serait modifiée, passant à 42% – 58% pour les nouvelles personnes engagées. Soit une augmentation du taux de cotisation du person-

nel de 27%. A long terme, c'est tout le personnel de l'Etat et du secteur subventionné qui sera au régime d'une répartition des cotisations 42% pour les employés et 58% pour l'employeur», relève ainsi le Cartel intersyndical, qui demande le retrait de ces trois projets. Mais d'autres sujets fâchent aussi la fédération syndicale de la fonction publique cantonale, notamment le projet de modification de la loi sur le personnel de l'administration

et des établissements publics autonomes (LPAC). «Le projet veut assouplir les conditions de licenciements, interdire les voies de recours ou la possibilité de reclassement», souligne Corinne Béguelin du syndicat SSP. Le Cartel revendique aussi un droit à l'indexation annuelle au coût de la vie de 0.9%. «Entre le blocage de la progression salariale (annuité) une année sur deux et l'indexation, c'est près de 100 millions d'économies annuelles faites

sur le dos du personnel», explique le syndicat SIT. Tous s'opposent aussi à un projet de privatisation de l'assurance perte de gain (APG).

A l'occasion d'une assemblée du personnel, qui s'est tenue en extérieur pour éviter un contrôle des pass sanitaires, le Cartel a décidé d'un arrêt de travail et d'une manifestation le jeudi 9 décembre pour faire entendre son opposition. ■

JDr

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Le harcèlement scolaire

Récemment, Chanel, 12 ans, s'est suicidée à Frévent (Pas-de-Calais). Sa famille a révélé qu'elle était harcelée, notamment depuis qu'elle avait pris du poids. Selon l'association HUGO, il s'agit du 18^e suicide d'enfant depuis le premier janvier.

Le harcèlement scolaire est caractérisé par l'usage répété de violences, dont des moqueries et autres humiliations. Les récents développements dans les technologies de la communication viennent compliquer le problème. Au moyen du «cyberharcèlement», les enfants harceleurs peuvent poursuivre leurs méfaits hors des murs de l'école, anonymement ou pas. Les jeunes sont 62% à communiquer par Internet avec leurs ami.es et 58% sur les réseaux sociaux. Mais pas toujours pour le meilleur, puisque 9,5% déclarent avoir été agressé.es ou harcelé.es sur les réseaux, jusqu'à 24% chez les adolescent.es de 18 ans.

Quand j'étais petite, j'ai subi du harcèlement scolaire, sans savoir que cela portait un nom. Je louchais, on m'a opérée des deux yeux quand j'avais 7 ans. On me traitait de «guenon», de «tête de singe», j'entendais : «On ne sait jamais qui elle regarde, celle-là!», à la gym, on me donnait des coups de pied. Un peu plus tard, quand je suis allée dans la nouvelle école de Trembley, dès la 2^e année primaire de l'époque, sans que je sache pourquoi, une dizaine de «grandes» m'attendaient sur le chemin du retour, dans le parc, m'encerclaient, me posaient des questions que je ne comprenais pas, puis repartaient. Le matin, j'avais mal au ventre en pensant à ce qui m'attendait. J'en ai parlé à ma mère, qui m'a conseillé de faire tourner ma corde à sauter au-dessus de ma tête! J'en étais incapable. Je n'ai jamais compris pourquoi elle n'était pas simplement venue me chercher. J'imaginai que ce supplice durerait toute la vie... Le dernier jour de la semaine, après m'avoir de nouveau encerclée, elles me giflèrent, posément, l'une après l'autre, en me disant que c'était fini. Je ne comprenais pas cette haine. Devant ces filles déchainées, je me sentais impuissante, abandonnée de tous, même de ma mère. Ce fut une expérience traumatisante. Mais elle ne dura qu'une semaine. Certes, les insultes «tête de singe» continuèrent de m'accompagner durant une partie de ma scolarité. Mais elles cessèrent dès que j'entrai à l'école secondaire. Surtout, il n'y avait pas les réseaux sociaux. Quand je rentrais à la maison, je me sentais en sécurité. A l'époque, j'ignorais qu'il s'agissait d'une pratique courante. Je pensais que comme j'étais la seule à souffrir de strabisme, j'étais la seule à subir des moqueries.

Aujourd'hui, quand j'entends ce que subissent certains enfants, je suis horrifiée. La victime est souvent choisie en fonction d'un handicap, d'une différence physique (origine, couleur de peau ou des cheveux, surpoids, taille, âge) ou tout autre critère de différence sociale (plus riche, plus pauvre, profession des parents). Isolé.es socialement, ayant moins d'amis pour les défendre, ces enfants sont des victimes faciles.

Le harcèlement se traduit souvent par de la violence physique, mais il prend aussi d'autres formes: les moqueries, l'ostracisme, la propagation de fausses rumeurs, les insultes, le racket, les jeux dangereux, comme le jeu du foulard. La pratique du harcèlement scolaire va de pair avec une situation de domination. Le harceleur est généralement un garçon, notamment pour les violences physiques et le racket. Les filles ont plus souvent une participation indirecte, qui repose sur la propagation de rumeurs, les insultes ou l'ostracisme. Une étude menée au Royaume-Uni a montré que 25% des adolescent.es issu.es de minorités ethniques étaient victimes de harcèlement scolaires, contre 12 à 13% pour la moyenne de l'échantillon. Dans les établissements scolaires difficiles, les bon.nes élèves peuvent aussi être harcelé.es pour cette raison. Le profil-type est caractérisé par la timidité, l'anxiété ou la soumission.

Le concept du harcèlement scolaire a été forgé au début des années 70 par le psychologue Dan Olweus, à l'occasion d'études réalisées dans des établissements scandinaves. Il en a établi deux critères fondamentaux: les agressions sont répétées et s'inscrivent dans la durée; la relation entre l'agresseur ou les agresseurs et la victime est asymétrique. Le harcèlement scolaire est un mécanisme complexe, qui entre en écho avec la période spécifique de l'adolescence. La personnalité est soumise à toute une série de remises en question (oppression viriliste, identités alternatives, quête d'autonomie) créant une insécurité dans laquelle le groupe, notamment le groupe malveillant, peut offrir une réponse aux individus en quête d'affirmation.

L'agresseur éprouve un fort besoin de domination et cherche à apparaître comme un «dur» aux yeux des autres enfants. Il est en général impulsif, même hyperactif. Il est souvent plus fort et plus grand que la moyenne, ou dans certains cas, petit et complexé, ce qui peut le rendre agressif. Il présente des troubles d'anxiété marqués, voire paranoïaques. Le pourcentage d'élèves agressifs est le même à tous les niveaux de la société. Le manque d'affection et un modèle parental valorisant l'agressivité constituent, selon cet auteur, des facteurs favorisants. Chaque personne présente un point faible, qui deviendra un point d'attaque pour les agresseurs. Il y a une domination d'une partie sur l'autre et l'impossibilité, pour la personne soumise, de réagir et d'arrêter le combat.

Ce phénomène concerne la plupart des pays. Le rapport sur la situation de la violence et du harcèlement à l'école dans le monde, publié par l'UNESCO en 2017, évaluait à 246 millions le nombre d'enfants touché.es, ce qui a conduit les ministres du G7 éducation réunis à Sèvres le 4 juillet 2019, à «faire de la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes une cause commune».

Le harcèlement scolaire a des conséquences à court et long terme, notamment sur l'estime de soi. D'après une enquête de l'association britannique Young Voice, réalisée auprès de 2772 élèves en 2000, 61% des victimes de harcèlement auraient des idées suicidaires. Une autre réalisée en France en 2009 auprès de 3000 collégien.nes montre qu'environ 10% des élèves admettent avoir été régulièrement harcelé.es, tandis que 5% se reconnaissent comme régulièrement harceleurs. Des chiffres qui sont certainement au-dessous de la réalité. Et devinez quoi? Les filles sont majoritairement victimes. Ce qui n'étonnera pas les lecteurs et les lectrices de cette chronique.

Huguette Junod

Les chavistes tendent la main

VENEZUELA • Le Parti socialiste unifié du Venezuela remporte 20 des 23 régions en jeu, mais appelle les élus de l'opposition à faire un pas vers la réconciliation.

Bien avant l'annonce des résultats, la fierté était palpable. Malgré le caractère régional et local des élections de dimanche, les 29^{es} en vingt-deux ans de révolution bolivarienne, les Vénézuéliens avaient conscience du caractère historique de ce scrutin pour la réconciliation nationale. En dépit des ingérences étrangères, un blocus et des sanctions qui frappent durement, le pays avait également la souveraineté au cœur. Au lycée Andres-Bello de Caracas, Elena, 64 ans, pointe le doigt en l'air: «Nous sommes un pays fort, valeureux, en avant! Nous montrerons au monde que nous avançons pour la paix et que ce n'est pas le gouvernement qui décide mais, nous, le peuple!», explique cette retraitée, qui fustige le jeu des «contre-révolutionnaires» avant d'être tirée par le bras par sa petite-fille.

Le PSUV en position de force pour évoquer l'avenir

Pour la première fois depuis 2017, l'ensemble de l'opposition revenait dans le jeu électoral, rompant ainsi avec la stratégie insurrectionnelle. Las, profondément divisée, la droite, qui a travaillé à sa reconstruction avant la présidentielle de 2024, emporte seulement 3 des 23 Etats (Cojedes, l'île de Nueva Esparta et la région pétrolière et peuplée de Zulia), soit un de moins qu'aux dernières régionales. Une victoire écrasante pour le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV) au pouvoir, en position de force pour évoquer l'avenir. «Je réitère mon appel aux candidats élus de l'opposition à avancer dans le dialogue politique et la réunification nationale. Je vous tends la main, pour travailler ensemble, avec bonne volonté et foi, et construire la nouvelle prospérité du peuple», a lancé le président Nicolas Maduro aux représentants de la Table de l'unité démocratique (MUD). Avec 41,80%, la participation est supérieure à celle des dernières législatives de 2020 (31%), boycottées par une



Le PSUV a remporté 20 des 23 régions lors des élections.

Partido Socialista Unido de Venezuela

partie des conservateurs, mais en deçà des régionales de 2017 (61,03%).

Un scrutin qui s'est déroulé dans un climat apaisé

Autre force du pouvoir pour la suite: le climat apaisé qui a régné durant tout le scrutin. «Tenir des élections de cette nature est un défi. Lors des dernières législatives, un entrepôt où étaient stockées des machines de vote avait été incendié. Plusieurs années de travail sont parties en fumée mais, aujourd'hui, nos machines sont de technologie 100% vénézuélienne», insiste Rebecca Ramos, responsable du Conseil national électoral de l'Etat de Miranda (Nord). Cette fois, «l'opération République» confiait aux forces armées la protection des bureaux et la sauvegarde du matériel électoral.

A Guatire, les électeurs pointent eux aussi la nécessité de tourner la page de la polarisation et de la crise. Venu en famille au bureau de vote, Douglas discute avec des amis dans la

cour de l'école maternelle. Il espère que le «vainqueur, quel qu'il soit, améliore la vie des pauvres». Partisan de la droite, Luis n'a jamais cessé de voter et se réjouit de voir son camp en finir avec «un cycle (d'abstention, ndlr) qui n'a pas fonctionné». En fin d'après-midi, l'opposant historique Henrique Capriles, qui déplorait le manque d'unité de la droite, jetait toutefois le doute sur la probité du scrutin en exhortant les autorités à clôturer les bureaux tenus, selon la loi, de fermer seulement lorsqu'aucun électeur ne s'y présente plus. De retour pour une mission d'observation pour la première fois depuis quinze ans, l'Union européenne rendra son rapport cette semaine. Le Venezuela n'a pas attendu pour voir dans ces élections un approfondissement de la démocratie et évoquer un retour au dialogue. ■

Lina Sankari,
Guatire, Caracas (Venezuela),
envoyée spéciale

Paru dans *L'Humanité*

La gauche étrille la réforme de la PAC

EUROPE • La nouvelle politique agricole commune a été adoptée mardi par le Parlement. Elle est jugée pas assez écologique par une partie des députés.

Le Parlement européen a adopté, mardi, la réforme de la politique agricole commune (PAC). Le programme 2021-2027 représentera 3% du budget de l'UE. La réforme comporte une avancée, voulue par le Parlement européen et qui est fortement soulignée: la «conditionnalité sociale». Les subventions n'iront plus à des exploitations agricoles qui ne respecteraient pas le droit des travailleurs.

Pour le reste, c'est sur le plan écologique que le bât blesse. Si cette PAC est présentée comme plus verte, avec des crédits conditionnés à des pratiques environnementales, cela n'affecte qu'une petite partie du budget. Cette semaine, lors du débat en plénière, le rapporteur PPE, l'Allemand Peter Jahr, favorable à cette réforme, donnait un chiffre bien faible: «25% des paiements directs seront utilisés pour des progrès écologiques.»

Rapporteur lui aussi, le socialiste français Eric Andrieu déplore que «l'essentiel du budget va continuer à être versé comme aide à l'hectare», un soutien à la rémunération des agriculteurs qui bénéficie surtout aux grosses exploitations. Pour le parlementaire, du fait de la hausse des prix des céréales ces six derniers mois, «nous poursuivrons le versement de subventions à des agriculteurs dont les revenus continueront d'augmenter».

Pour Manuel Bompard, de la France insoumise, «notre modèle agricole est le premier facteur d'effondrement de la

biodiversité. Il contribue fortement au changement climatique. Il est la racine de la misère et de la disparition de millions d'agriculteurs, et banalise une souffrance animale insupportable. Aujourd'hui, vous nous proposez de consacrer 270 milliards (d'euros), un tiers du budget européen, en contradiction avec tous vos beaux discours sur le pacte vert européen». En effet, sur les bancs de la Gauche, des Verts et des socialistes, nombreux estiment cette PAC revisitée en contradiction avec les stratégies de la «fourche à la fourchette» ou pour la préservation de la biodiversité, récemment adoptées par les institutions communautaires. La PAC réformée est aussi singulière sur ce point: les Etats pourront l'adapter. Une évolution qui peut paraître louable, si ce n'est que le contrôle de l'exécution de la PAC échappera alors au Parlement européen. «Tout repose sur le contenu des plans stratégiques des Etats membres et leur validation par la Commission. Nous allons voter plus du tiers du budget européen avec la PAC et nous ne connaissons pas le contenu de ces plans stratégiques», critique ainsi Eric Andrieu. Certains Etats pourraient ne pas endosser pleinement les conditionnalités environnementales, qui ressemblent fort à un coup de communication. ■

Paru dans *L'Humanité*

Gaël De Santis

Essais politiques, intimes et poétiques

LITTÉRATURE • Les réflexions sur la liberté, la famille et le genre, l'identité, le corps et les violences font le miel des écrits kaléidoscopiques, fragmentaires et queer de l'Américaine Maggie Nelson.

Née en 1973 à San Francisco, Maggie Nelson est une romancière, poète, essayiste et critique d'art. Son écriture se dérobe aux genres littéraires établis et mêle histoire intime et théorie critique. Les réflexions sur la famille, le genre, l'identité, le corps, la philosophie et les violences traversent chacun de ses ouvrages. Avec bonheur, l'écrivaine parvient à tuer récit intime et réflexion.

Au cours de ses études dans les années 90, elle dévore les écrits des philosophes post-structuralistes – Foucault, Barthes, Deleuze, Derrida –, du féminisme (Cixous, Irigaray) et de pionnières des *queer studies*¹ voulant déconstruire l'hétéronormativité, comme l'universitaire féministe Eve K. Sedgwick et la poétesse-performatrice Eileen Myles, qui furent ses professeuses.

Libertés plurielles

Dans son dernier recueil d'essais, *De la liberté*, elle énonce nombre de significations et manifestations du mot que notre conversation actuelle occulterait. «La libération ouvre la voie à de nouvelles relations de pouvoir, qui doivent être contrôlées par des pratiques de liberté», affirme Foucault. C'est l'une des lignes directrices de l'opus. Sous le joug du Covid-19, elle questionne l'idée de liberté, dont «l'obsession continue à son égard pourrait refléter une pulsion de mort».

Ainsi l'essayiste relève: «Votre liberté me tue peut-on lire sur les pancartes des manifestants en pleine pandémie; 'Votre santé n'est pas plus importante que ma liberté!' répondent d'autres, sans masque.» A ses yeux, le mot est à émanciper de la droite. «Les forces autocratiques visant à comprimer la liberté s'appuient souvent sur le cri de ralliement de la liberté. Ce n'est pas une dynamique nouvelle, que ce soit ici ou ailleurs; le modèle "liberté pour nous, soumission pour vous" est en vigueur dans ce pays depuis sa création». D'où une pratique de la liberté impliquant un «engagement actif dans l'examen de nos choix et de nos contraintes à un moment donné, en essayant de renverser les contraintes qui ne



Maggie Nelson s'affranchit du carcan des genres littéraires et réflexifs établis.

LDD

fonctionnent pas pour nos objectifs... et en voyant à quel point certaines d'entre elles sont fixes, têtues et invivables», confie l'auteure à la critique littéraire Maddie Crum.

Comme écrire le féminicide? Au fil d'*Une Partie rouge. Autobiographie d'un procès*, Maggie Nelson raconte sobrement l'histoire d'un fantôme familial, sa tante Jane, assassinée en 1969. A travers une série de collages de poèmes, sources documentaires, fragments du journal intime de sa tante, brèves dans des journaux, enquête et pièces à conviction sur les traces de la disparue, elle explore la nature de ce fait divers s'inscrivant dans une suite d'assassinats perpétrés dans la région. Dans le sillage de Peter Handke pour *Le Malheur indifférent*, elle parle de se transformer, elle et son matériel, «en un

objet esthétique qui compenserait, remplacerait ou ferait obstacle au morne silence où s'abolissent le souvenir et sa formulation.» Pari réussi.

Identité fluide

Tuilant empirisme et réflexions sur la transsexualité, la parentalité et la procréation, *Les Argonautes* part de l'histoire de son couple en oscillation et flux avec Harry Dodge – née Wendy, devenue Harriet puis Harry. Enseignante en *queer studies*, Maggie Nelson effeuille des interrogations sur les modèles amoureux et «le mystère de la fabrication d'un corps par un autre». Son récit impressionniste devenu best-seller est une forme de journal intime. L'écrivaine relate la vie et les états d'esprits de deux personnes dont le corps change simultanément.

Celui de Maggie, enceinte, et celui d'Harry débutant un traitement hormonal: «A l'intérieur, nous étions deux animaux humains en cours de transformation l'un auprès de l'autre, témoins sans pression du changement de l'autre.»

L'auteure ausculte la douleur d'une rupture, cette période où le corps se rétracte, conciliant sa tristesse perpétuelle. Plus loin, elle dépeint les convulsions dans le regard d'un mourant à l'heure du dernier souffle. Avant de clore sur ce sentiment que nous sommes toujours là, «enflammés par notre attention à l'autre, l'entrain de sa mélodie.» Un ouvrage sur l'amour de tous types, romantique, sexuel, maternel. Amour aussi «pour une certaine tradition gay libertaire et pour ceux qui ont pavé la liberté dont nous jouissons aujourd'hui», souligne l'auteure en entretien (*Les Inrocks*).

Bleus à l'âme

Dans le sillage des *Pensées* pascaliennes et de *Fragments d'un discours amoureux* de Barthes, *Bleuets* est un roman non-fictionnel tissé de musicalité. Des réflexions érudites citent *Le Traité des couleurs* signé Goethe puis l'«opaque» *Remarques sur les couleurs* rédigé par un Wittgenstein mourant autour de la douleur. La pensée s'arrête sur la peintre abstraite américaine Joan Mitchell, sa toile lumineuse et dynamique, *Les Bleuets*, son aspiration «à vivre à jamais dans "l'heure bleue."»

L'écrivaine convoque aussi le physicien, géologue et naturaliste genevois Horace Bénédicte de Saussure, qui inventa en 1789 un *cyanomètre*, «avec lequel il espérait mesurer le bleu du ciel». Pour nous parler de la solitude et sa version problématique, l'isolement, lié à un chagrin amoureux en 240 variations autour d'une couleur. Au final, une sensible méditation intime, obsessionnelle et ensorcelante autour du deuil et de la mélancolie. ■

Bertrand Tappolet

¹ *Queer studies* ou l'étude des questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, généralement axée sur les personnes et les cultures lesbiennes, gays, bi-

Le cinéma palestinien revient en force à Genève

CINÉMA • Du 26 novembre au 3 décembre se tiendra à Genève la dixième édition des Rencontres cinématographiques «Palestine Filmer, c'est exister» (PFCE). Les 10 ans de ce festival seront célébrés avec une édition augmentée, tant en nombre de films projetés qu'en nombre de débats avec les cinéastes palestinien.nes invité.es dans les salles du Sputnik et de la Maison des Arts du Grütli.

L'édition anniversaire se conclura le 3 décembre à la Gravière, avec une soirée «cinéma et musique» avec les concerts live des Partisans du Hip Hop et des rappeuses libano-suisse La Gale et anglo-palestinienne Shadia Mansour. L'édition 2021 est plus consistante aussi parce qu'en plus des films choisis cette année, elle reprend la programmation de 2020, qui n'a pas eu lieu en raison du covid.

La situation toute particulière du confinement et de l'enfermement depuis le printemps 2020 avait guidé le choix du «fil rouge» thématique de cette édition. Le titre était «Palestine: confinement depuis 72 ans». Cette année, PFCE a juste ajouté une année et une interrogation: «Palestine: confinement depuis 73 ans... Comment le peuple palestinien fait-il pour résister depuis si longtemps?»

Pour offrir des réponses, le festival a choisi de porter un regard spécial sur Gaza, qui vit une forme de confinement peut-être la plus totale et la plus brutale au monde avec le film *Ambulance* de Mohamed Jabaly (qui sera à Genève) et le film *Gaza* dans la section «regards d'ailleurs» avec les portraits de la vie quotidienne de plusieurs Gazaoui.es.

Surtout, le comité de programmation a porté une attention particulière aux relations inter-générationnelles. On les retrouve dans beaucoup de films (de Mahdi Fleifel, de Kamal Aljafari, de Tamara Abu Laban, de Omar Shargawi, et de Ameen Nayfeh, tou.te.s présent.e.s à Genève). Ces films effectuent aussi tout un travail pour la reconstruction de la mémoire collective des Palestiniens, mémoire et histoire que l'Etat d'Israël, nouveau maître des lieux, tente d'effacer depuis 73 ans. Ce travail de mémoire est essentiel pour résister à l'enfermement et à l'effacement.

Cris de révolte

Dans les relations entre générations apparaissent avec force dans beaucoup de films aussi les espoirs et les cris de révolte des jeunes générations. Et on retrouvera cette dynamique dans la soirée de clôture du 3 décembre à la Gravière avec les «lance-pierres» du Hip Hop Palestinien, à l'écran et en concert live.

Cette dixième édition offre aussi une forte résonance avec les événements qui ont secoué et embrasé une nouvelle fois la Palestine au mois de

mai de cette année, quand notamment les jeunes générations de Palestiniens ont manifesté aux quatre coins de la Palestine.

Morcelée, enfermée ou expulsée de ses maisons dans les Territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, dans les camps de réfugiés des Palestiniens exilé.es, dans les villes palestiniennes annexées comme Jérusalem-Est ou devenues israéliennes, mais avec une minorité palestinienne comme Jaffa, Haïfa, Ramle, la population palestinienne est descendue dans les rues pour manifester sa révolte face à la politique d'enfermement et de confinement jusqu'à l'effacement mis en œuvre par l'Etat, les colons et l'armée israélienne.

Beaucoup de films traitent des situations dans chacune de ces régions, villes ou camps. Ils montrent non seulement la brutalité et les tragédies vécues, mais aussi de la résistance et des espoirs face à l'effacement programmé. Souvent les films dévoilent aussi des récits ironiques, faits avec humour et même autodérision inhérents à la culture du peuple palestinien, où qu'il se trouve. ■

Tobia Schnebli

Découvrez le programme: <https://palestine-fce.ch>



Le festival met au cœur de sa programmation la thématique de l'enfermement.

DR

Parole à une héroïne du quotidien:
Deniz Killi



2

50 ans du droit de vote des femmes: entretien avec deux féministes du POP



3

Tirage au sort en politique: une fausse bonne idée

4

NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

L'exploitation des travailleurs en 2021

Le capitalisme d'aujourd'hui est très différent, en apparence, du capitalisme du 19^e siècle. Il a su s'adapter pour améliorer son image, mais le cœur de la mécanique du système n'a pas changé. L'exploitation des travailleur.euses est plus actuelle que jamais.

Le 21^e siècle a vu naître les nouvelles méthodes employées par les entreprises en matière de management, de business plan et de gestion des ressources humaines. En tant qu'employé, il faut être «agile», «flexible» ou en «freelance». Même le vocabulaire a changé: on ne dit plus «patron», mais «manager»; on ne parle plus de «travail», mais de «projet». Cependant, derrière cette couche de vernis, se cache une réalité crasse, celle du capitalisme, dont l'objectif unique reste toujours la recherche de rentabilité au détriment des travailleur.euses. Voici un petit aperçu des méthodes employées par les entreprises pour augmenter leurs profits aujourd'hui.

Payer les employés avec des cacahuètes

Les patrons ne sont jamais à court d'idées quand il s'agit de faire baisser les salaires. Et ils ont trouvé une nouvelle technique imparable: paraître «cool». Fini l'exploitation caricaturale du 19^e siècle, le capitalisme 2.0 a su travailler son image marketing. Le patron d'aujourd'hui a des allures d'Elon Musk. Il tutoie ses employés, il organise des fêtes d'entreprise: bières du vendredi, événements de team building, bowling, anniversaires, déjeuners et soirées d'équipe. Mais derrière ces apparences généreuses et altruistes se cachent les nouvelles techniques de management mises en place pour diminuer les «charges» des ressources humaines. On parle même de culture d'entreprise. Les employés doivent avoir l'impression de faire partie d'une même grande famille. Est-ce qu'on demande une augmentation à sa famille? Mais méfiez-vous des cacahuètes et du chocolat, car ils ne remplaceront jamais les augmentations de salaire!

Engager des externes qu'ils peuvent virer plus facilement

Les entreprises font de plus en plus appel à des sociétés externes pour leur fournir de la main d'œuvre. Ces «intérimaires» peuvent même travailler plusieurs années dans la même entreprise, à plein temps. Parfois, les charges de ces employés peuvent dépasser le coût d'un employé interne. Alors pourquoi les entreprises font-elles appel à des externes? La réponse est simple: elles achètent la paix sociale. Ainsi, elles peuvent opérer à des licenciements cachés sans que ce soit perçu



Depuis début novembre, quelque 2500 salariés d'Amazon en Allemagne sont en grève, réclamant une augmentation des salaires avec le slogan we are not robots. ver.di

comme tel. Ces employés de seconde zone sont comptabilisés au même titre que le mobilier de l'entreprise, ils rentrent dans le même «budget», car ils ne sont pas salariés de l'entreprise. C'est-à-dire qu'on peut s'en débarrasser comme on le ferait avec un vieux meuble. La législation dans ce domaine est très lacunaire. Cela a permis l'émergence de sociétés qui se présentent comme des sociétés de conseil ou de service, mais qui sont en réalité des boîtes de placement.

Vers l'ubérisation généralisée?

Se faire livrer des repas pour trois fois rien? C'est possible avec des plateformes comme Uber Eats ou Smood. Une startup sur trois applique le même genre de modèle économique. Mais il faut savoir que des prix toujours plus bas vont de pair avec des conditions de travail dégradées au maximum. Ces entreprises du numérique s'attaquent à des secteurs de l'économie autrefois très régulés comme les taxis ou la poste.

Elles ne respectent pas le paiement des heures de travail, ne remboursent pas les frais des livreurs, volent parfois leur pourboire, ne les assurent pas en cas de maladie et les mettent dans une situation de concurrence maximale. Il est plus que temps d'agir pour réglementer ces sociétés et les empêcher de mettre en place un système d'esclavage moderne. Mais peut-être qu'il faudra attendre l'ubérisation des avocats et des banquiers pour voir des changements en la matière.

Délocaliser dans les pays où les salaires sont plus bas

En Suisse, une entreprise manufacturière sur deux pense à délocaliser dans les prochaines années¹. Les destinations privilégiées sont l'Europe de l'Est et la Chine où les salaires sont beaucoup plus faibles. Mais le secteur de l'informatique est aussi concerné. Les délocalisations affectent parfois des dizaines d'informaticiens et développeurs. Seuls les chefs de projet restent travailler sur site

pour coordonner la main-d'œuvre étrangère sur les projets des clients basés en Suisse. Cette évolution est très inquiétante, car l'avantage compétitif de la Suisse reste sa main d'œuvre qualifiée. Si les informaticiens commencent à être délocalisés, c'est que nous sommes désormais tous menacés. Dans les prochaines années, en raison des traités de libre-échange, nous allons probablement voir une baisse de niveau de vie qui va toucher toutes les strates de la société. Cela commencera par une désindustrialisation complète du pays et une disparition de l'agriculture locale, puis cela se poursuivra par une paupérisation et une augmentation du taux de chômage chez les travailleur.euses dits «qualifiés». La seule réponse adéquate à ce danger qui menace nos sociétés reste la mise en place d'un protectionnisme intelligent. ■

Idrees Samim

<https://www.rts.ch/info/economie/9204256-une-entreprise-manufacturiere-sur-deux-en-suisse-pense-a-delocaliser.html>

Edito

La force du combat collectif

Dans l'histoire et partout dans le monde, les luttes syndicales et sociales ont presque toujours été payantes. Elles ont permis de grandes avancées sociales, qui ont apporté des vraies améliorations du niveau de vie pour beaucoup de travailleur.euses, pour les classes populaires, les retraités, les chômeurs, le droit des femmes, etc. On peut évoquer les congés payés, l'AVS ou encore le congé et l'assurance maternité.

C'est pourquoi il ne faut pas plier et constamment continuer à défendre des nouveaux droits et de nouvelles avancées sociales ou se dresser contre: la destruction d'acquis sociaux, de salaires minables que certaines entreprises appliquent, de conditions de travail précaires ou de paupérisation de tout un pan de notre société. Si les classes sociales défavorisées et les travailleur.euses, dans des combats collectifs, s'unissent et s'organisent nous pouvons gagner quelques victoires.

Pour citer qu'un exemple récent, grâce à une mobilisation massive et la plus grande grève de l'histoire qui a duré plus d'une année, les paysans indiens viennent tout juste de gagner une belle victoire: le retrait de la réforme agricole ultra-libérale qui appauvrit toutes celles et ceux qui vivent de l'agriculture. Certes cela se passe en Inde, mais quel bel exemple de combativité. Ils ont renversé la vapeur et démontré que les exploités aux ordres du capital ne sont pas des maîtres tout puissants. En Suisse, le mouvement de grève qui s'organise dans différentes villes avec les livreurs.euses de Smood, justifie la nécessité et la force d'un tel combat collectif! Et les mouvements, qui demain, feront capoter la nouvelle réforme des retraites, n'en sont-ils pas un autre exemple?

Il est donc primordial d'axer notre discours sur la lutte des classes, théorie plus que jamais d'actualité. Donc, notre priorité doit se focaliser sur les questions sociales et économiques qui touchent l'ensemble des travailleur.euses et des classes populaires. Cela implique de répondre concrètement aux problèmes réels d'une grande partie de la population: salaires trop bas, fins de mois difficiles, loyers trop élevés, assurances-maladie prohibitives et soins médicaux trop chers ou non remboursés, écologie antisociale, etc. Les sujets ne manquent pas! Notre rôle: donner de l'espoir aux gens, qui dans cette période critique, ne pensent plus qu'il est possible de construire de nouveaux projets qui leur permettraient de voir arriver enfin des «jours heureux». Ne nous laissons pas paralyser par ce système capitaliste, ni par l'individualisme ambiant. Organisés, nous pouvons être suffisamment inventifs pour développer et concrétiser des projets réalistes qui permettraient de construire un monde plus égalitaire et plus solidaire.

Christophe Grand

SANTÉ

Baisse dérisoire des primes d'assurance-maladie

On nous a annoncé en fanfare la première baisse des primes d'assurance-maladie depuis 2008: une bonne nouvelle ou un «enfumage» de plus?

Le Conseil fédéral y voit l'effet de la «révision de l'ordonnance sur la surveillance de l'assurance-maladie (OSAMal), entrée en vigueur en juin 2021, qui permet aux assureurs de recourir plus facilement aux réductions volontaires des réserves. Elle les incite aussi à calculer les primes au plus juste afin d'éviter des réserves excessives.» Vraiment? D'abord on peut rappeler que la baisse moyenne des primes 2022 sera de 0.2% (70 centimes/mois!), qu'elle ne sera effective que dans la moitié des cantons, et variera en plus en fonction de l'âge et du type de contrat. C'est dire que, dans les faits, la population n'en verra pas vraiment la réalité.

Au moment où nombreux sont ceux qui ont vu leur revenu disponible fondre de plusieurs pourcents, cette diminution est vraiment dérisoire. Je peux croire que, sans la pression des autorités fédérales, les caisses-maladie, qui annonçaient encore cet été une augmentation des primes 2022, n'auraient pas consenti à «ce geste», elles qui sont assises sur un pactole de plus de 11 milliards, soit 2x plus que le minimum légal de réserve: elles oublient que cet argent appartient aux assurés. D'ailleurs seules 4 grandes compagnies d'assurance ont été d'accord «volontairement» de rendre quelque

380 millions de francs en tout (ce qui ne touche pas tous les assurés, évidemment).

Calcul des primes

Il faut savoir ensuite comment se calculent les primes et le niveau des réserves. Cela se fonde autant sur les marchés financiers et sur le risque de créances non payées (une manière élégante de parler de ceux qui n'arrivent plus à payer leurs primes), que sur l'évolution réelle des coûts des soins. Et l'on peut dire que, en tous les cas pour l'année 2020, ce sont plus les gains financiers colossaux de 2019 – et même de 2020, en pleine pandémie – sur les réserves qui ont «obligé» les caisses-maladie à n'augmenter que légèrement les primes! C'est un vrai paradoxe. On voit donc que la maîtrise des coûts de santé n'est donc qu'un des paramètres et pas forcément le plus important pour fixer la valeur des primes.

De plus, on sait maintenant que ces coûts n'ont augmenté que de 0.1% en 2020 alors que l'augmentation des primes l'année passée était de 0.5% donc trop importante (d'autant plus que les réserves sont immenses), même en imaginant le risque d'une année 2021 incertaine. Elle a été difficile, l'année 2021, mais bien plus pour la Confédération, qui schématiquement

finance les vaccins et les tests anti-covid-19, et pour les cantons en ce qui concerne la logistique nécessaire pour l'opérationnel. Sans parler du suivi et de la recherche pour comprendre et pour s'adapter à cette épidémie nouvelle.

Hausse constante

L'assurance obligatoire de soins régie par la LAMal est peu impactée directement par la Covid-19, même si de l'aveu du Conseil fédéral il faudra attendre fin 2022 pour avoir des chiffres fiables! Une hausse des primes aurait été simplement indécente! De plus, puis-je rappeler que la seule autre baisse des primes depuis l'entrée en vigueur de la LAMal en 2008, (comparée à celles de 2007), «bizarrement» faisait suite à la campagne sur l'initiative «pour une caisse-maladie unique et sociale», sur le modèle de la SUVA, lancée pour contrer la hausse régulière des primes qui, déjà à cette époque, fragilisait les familles à revenu moyen; un des arguments des caisses-maladie et de la droite était que justement avec le système en vigueur «ils maîtrisaient les coûts». Une fois l'initiative refusée, les hausses des primes ont repris en toute quiétude, année après année, sans contrôle démocratique et dans une opacité quasi totale.

La droite, les médecins, les caisses maladies les entreprises pharmaceutiques n'ont aucun intérêt à modifier un système dont ils tirent un bénéfice certain, pouvant marchandiser la santé... et tenter en plus par tous les moyens de limiter les prestations LAMal et proposer des assurances privées lucratives pour compenser.

Recherche patients désespérément

C'est un des autres scandales de la situation actuelle, où la même assurance peut proposer des prestations dites de bases (LAMal) et d'autres complémentaires privées et lucratives. Et la qualité des soins dans tout cela? On touche à l'absurde quand on apprend que les EMS cherchent des patients désespérément parce qu'ils ne sont occupés qu'à 97% et que le seuil de rentabilité est à 98%, comme on l'entendait récemment. Il est peut-être temps de lancer à nouveau une initiative pour une caisse unique publique et l'abolition des assurances complémentaires couteuses et inutiles!

En attendant, acceptons cette baisse de primes pour ce qu'elle est, mais surtout n'oublions pas d'aller voter pour l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts: notre système de santé s'en portera mieux! ■

Dr Bernard Borel

ENTRETIEN

Parole à une héroïne du quotidien

Deniz Killi, 25 ans, est en formation dans le domaine des soins depuis ses seize ans et est actuellement en train de suivre des études pour devenir infirmière diplômée ES.

Deniz Killi, 25 ans, est en formation dans le domaine des soins depuis ses seize ans et est actuellement en train de suivre des études pour devenir infirmière diplômée ES. Elle est membre des Jeunes POP et du PST-POP à Bâle, dont elle a rejoint le Comité directeur national lors du congrès du 7 novembre dernier. Elle est aussi présidente de l'association *Pflegedurchbruch* (Percée des soins).

Peux-tu nous présenter l'association «Pflegedurchbruch» (Percée des soins)?

DENIZ KILLI Malheureusement, il a fallu une pandémie pour que le public et les politiques prennent conscience de notre existence et de nos préoccupations. Il est tout aussi regrettable que nous risquions de perdre à nouveau la conscience publique et politique nouvellement acquise. Le débat sur les conditions de travail dans le secteur des soins s'est rapidement transformé en un débat purement financier. Il est également dérangeant de constater que les organisations qui se sont engagées à soutenir les soignant.e.s et les soins n'ont fait que peu ou pas d'efforts pour empêcher la disparition des soignant.e.s et de leurs préoccupations dans l'opinion publique.

Depuis le début de la pandémie, nous avons pu mettre sur pied une communauté au sein d'un groupe Facebook dans lequel plus de 7000 personnes, pour la plupart des soignant.e.s, se sont mises en réseau, afin de faire progresser l'échange et la sensibilité. Pour ne pas en rester là, les initiateurs et initiateuses ont décidé de prendre les choses en main. C'est ainsi que nous avons fondé l'association *Pflegedurchbruch* le 30 octobre 2020. Une association de et pour les soignant.e.s.



Deniz Killi, infirmière bâloise, qui défend l'initiative sur les soins.

Par notre travail, nous demandons une collaboration concertée et coordonnée des associations professionnelles et spécialisées, ainsi que des syndicats, pour les soignant.e.s et leurs préoccupations.

Une collaboration étroite et rigoureuse à un niveau d'action nettement plus élevé que ce n'était le cas jusqu'à présent, et ce jusqu'à ce que nos préoccupations se concrétisent durablement dans la pratique. Nous aussi, les membres de *Pflegedurchbruch*, sommes actifs dans les différents syndicats et au sein de l'Association suisse des infirmières et infirmiers ASI, et nous participons au processus.

Quelles sont les conditions de travail du personnel infirmier?

L'urgence en matière de soins était déjà une réalité avant la pandémie. La crise sanitaire actuelle a aggravé la situation et souligné ce qui était déjà connu. Les mauvaises conditions de travail se retrouvent dans différents domaines et institutions, et nous manquons partout de personnel. Actuellement, plus de 11'700 postes de soins sont vacants en Suisse, dont 6200 pour des infirmier.ère.s.

Nous ne pouvons pas toujours répondre aux besoins des patient.e.s et sommes constamment pressé.e.s par le temps, car de nombreuses tâches sont réparties sur un personnel trop peu nombreux. Entre 2019 et 2029, il faudra 70'500 soignant.e.s supplémentaires, dont 43'200 infirmier.ère.s. Outre le faible salaire, le travail par équipe et l'incompatibilité entre vie professionnelle et vie privée qui en résulte sont des facteurs supplémentaires qui sapent nos forces.

Quel est l'impact des conditions de travail du personnel soignant sur les patient.e.s?

Le nombre de personnes nécessitant des soins augmente massivement. Les gens sont de plus en plus âgés et ont besoin de plus de soins professionnels. Dans les maisons de retraite, les patient.e.s restent souvent des heures dans leur propre urine ou leurs selles parce que le service de nuit a été réduit de trois à un.e soignant.e au fil des ans et que ce.tte dernier.ère ne parvient pas à effectuer des contrôles dans toutes les chambres.

L'étude *InterCare* de l'université de Bâle montre que 42% des hospitalisations de résident.e.s de maisons de retraite pourraient être évitées si les maisons de retraite employaient davantage de personnel qualifié. Le potentiel d'économie s'élève chaque année à 100 millions de francs.

Dans un nombre croissant d'institutions, le personnel soignant parle déjà de soins à la chaîne, sans pouvoir répondre aux besoins des patient.e.s, tout simplement parce que le temps et le personnel manquent. L'urgence des soins entraîne des complications et des erreurs qui pourraient être évitées.

Que penses-tu de l'initiative sur les soins infirmiers? Y a-t-il d'autres mesures à mettre en place rapidement? (L'interview a eu lieu avant la votation.)

L'initiative sur les soins infirmiers est un pas important vers de meilleures conditions de travail. C'est un paquet global qui prend en compte différents aspects. Notre défi est maintenant de convaincre la population en âge de voter que la société ne peut exister sans sa santé. Si l'initiative sur les soins infirmiers est acceptée, nous nous doterons d'une base légale importante à laquelle nous pourrions rattacher nos revendications sur différents fronts. Finalement, si l'initiative a été lancée en 2017, c'est parce que ces dernières années, aucune mesure durable n'a été mise en œuvre dans les cantons, par les partenaires sociaux ou au niveau fédéral. Les responsabilités ont été déplacées en permanence au fil des ans, il est temps de les inscrire dans la Constitution fédérale au niveau national.

Quelles sont tes revendications à long terme?

La santé ne doit pas être une marchandise et ne doit pas être soumise au profit. Il faut un système de financement qui soit axé sur les besoins de la société et non sur le profit. Il faut en outre investir davantage dans la prévention, afin que les gens ne tombent pas malades. Nous devons remettre l'être humain au centre des soins, mais surtout, nous avons besoin d'un système de santé accessible à toutes et tous de la même manière. ■

Propos recueillis et traduits par les Jeunes POP Vaud

ENTRETIEN

50 ans du droit de vote des femmes

A l'occasion des 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse, «Résistance» vous propose une discussion croisée entre deux féministes du POP pour parler du droit de vote des femmes, mais évidemment des droits des femmes en général. Rencontre avec Nicole Haas Torriani, membre de la section de Renens et Josée Jetzer, membre de la section de Lausanne.

Quel âge aviez-vous lorsque le droit de vote des femmes a été accepté au niveau fédéral?

JOSÉE JETZER J'avais 19 ans.

NICOLE TORRIANI Moi j'avais 28 ans.

Qu'est-ce que le vote représentait pour vous en 1971?

NICOLE TORRIANI On pouvait voter dans le canton de Vaud depuis 1959 déjà. Parce que quand il y a eu une votation fédérale en 1959, Vaud a annexé une votation cantonale sur le droit de vote des femmes. Donc même si cela a été refusé au niveau national, ça a été accepté au niveau cantonal. On a donc eu le droit de vote 12 ans avant. Du coup en 1971, les Vaudaises étaient déjà habituées à aller voter. En 1959, on a été contente dans la famille que les femmes obtiennent le droit de vote. Du coup, avec ma sœur, on a accompagné ma maman pour son premier vote. D'ailleurs je regrette qu'il n'y ait plus les dimanches de votation où tout le monde se déplace.

JOSÉE JETZER Oui moi aussi! Je trouvais que c'était vraiment sympa d'aller au bureau de vote, tu voyais des gens, il y avait la personne qui contrôlait. C'était un moment solennel, où tout le monde votait en même temps. Mais je peux comprendre que ça dissuade certaines personnes de se lever pour aller voter. La première fois où j'ai pu voter, c'était pour l'initiative Schwarzenbach. J'en étais contente car cette initiative me touchait vraiment, comme j'étais mariée avec un étranger.

Un souvenir particulier à partager?

NICOLE TORRIANI On m'avait interviewée parce que les femmes n'avaient pas le droit d'avoir un compte à leur nom si elles étaient mariées. Ce que j'expliquais, c'est qu'à l'époque on recevait encore souvent nos payes de la main à la main. Ce qui fait que je ne me suis jamais sentie dépendante d'un mari.

Les arguments principaux, c'étaient que les femmes n'y comprennent rien et qu'elles vont voter avec leur cœur et pas avec leur tête. Et donc la grande peur des radicaux, c'était qu'on vote à gauche, vu qu'on ne raisonne qu'avec notre sensibilité. Il faut aussi dire qu'il y avait pas mal de femmes qui disaient: «Mais moi ça va très bien comme ça», et qui ne remettaient pas tellement en cause l'ordre établi.

JOSÉE JETZER Moi j'aimais bien m'exprimer, défendre les plus faibles, mais j'étais vraiment isolée de tout ce monde, je n'étais pas au courant qu'il y avait des débats, du militantisme. C'est vraiment quand mes enfants, que j'ai élevés seule, ont été grands que j'ai pu rejoindre le monde du militantisme.

Vous avez milité activement pour l'initiative de 1971?

NICOLE TORRIANI Oui. J'ai récolté des signatures pour l'initiative, car j'étais déjà à «Femmes en luttés». Il y avait d'ailleurs un gros débat sur cette question entre les féministes. Certaines pensaient qu'obtenir le droit de vote allait tout résoudre, alors que moi je me disais que si c'est



Josée Jetzer.



Nicole Haas Torriani.

pour élire des femmes radicales, des femmes de droite, ça ne changerait rien pour les ouvrières qui n'étaient pas représentées dans les instances. J'étais bien sûr pour le droit de vote, mais en voyant les limites de la représentation. Quand on voit celles qui se sont beaucoup mobilisées, c'étaient beaucoup des féministes bourgeoises, pas tellement dans les mouvements ouvriers.

JOSÉE JETZER Oui, c'était des gens plus instruits, plus au courant et qui avaient plus le temps de s'informer et de s'engager. Moi je n'étais pas militante à l'époque, je n'ai pas été élevée dans une famille qui parlait de politique, donc je n'avais pas les infos. J'ai quitté la maison jeune et me suis mariée avec une personne étrangère. Je n'avais donc pas cette culture et il est vrai qu'on n'en entendait pas beaucoup parler dans les médias et l'information ne circulait pas du tout aussi vite que maintenant. Si tu ne lisais pas le 24 heures ou ne regardais pas le JT, tu ne savais pas grand-chose. Je n'ai pas le souvenir de grandes émissions ou manifestations à ce sujet. C'est bien plus tard que je me suis réveillée sur cette question. J'étais bien sûr heureuse de pouvoir aller voter pour ça, mais ce n'était pas ma préoccupation première.

NICOLE TORRIANI A l'époque, les femmes étaient soumises à beaucoup de choses. Leurs préoccupations premières, ce n'était pas de militer ou de voter, c'était de donner à manger aux enfants, que tout tourne bien. Les femmes n'étaient pas encore tellement féministes.

JOSÉE JETZER Oui, il n'y avait pas encore de révolte, les femmes étaient beaucoup dans l'acceptation, la soumission, la résignation,

on ne se posait pas tellement ces questions. On devait surtout régler des problèmes de survie comme comment finir les fins de mois. Le féminisme au sens large, c'était plus tard, suite au mouvement de Mai 68. Mais il a quand même fallu un petit moment pour que ça se transfère ici.

Est-ce que c'était la plus grande avancée pour les femmes que vous avez connue?

JOSÉE JETZER Je me demande si ce n'était pas plutôt le droit à l'avortement. Parce que ça nous touchait directement. Avant, l'avortement était illégal, les femmes prenaient des risques énormes... rappelons-nous des aiguilles à tricoter.

NICOLE TORRIANI Oui, le droit à l'appropriation de son propre corps, ne pas déléguer une telle décision à quelqu'un d'autre, c'était vraiment

important. Avant, c'était très compliqué. Même si dans le canton de Vaud on était plus souple, on devait quand même passer par plein de médecins et de psy qui prenaient la décision à notre place.

Il y a eu aussi la contraception. Quand j'ai connu ça, j'ai tout de suite appelé ma mère pour lui dire, «mais tu te rend compte c'est miraculeux, t'as qu'à prendre une pilule et tu tombes pas enceinte». Mais ça fait partie d'un mouvement général d'appropriation de son corps, de droits sexuels. Car, avant, on était responsable de ne pas tomber enceinte, mais en même temps, on ne nous donnait pas la liberté de décider pour nous-mêmes.

JOSÉE JETZER Moi, je ne connaissais pas la pilule, c'est une amie de ma mère qui m'en a parlé. C'était évidemment une révolution. Mais on

sait aussi qu'il y avait beaucoup d'effets secondaires avec la pilule, surtout les premières qui étaient bien plus puissantes qu'aujourd'hui. Le préservatif s'est démocratisé bien plus tard, avec le SIDA.

Comment voyez-vous votre combat féministe aujourd'hui?

JOSÉE JETZER Je trouve que c'est bien de lutter pour un tout dans la société et pour plus d'égalité en général. Mais bien entendu d'abord pour les femmes, car c'est elles qui sont les plus défavorisées.

NICOLE TORRIANI C'est cette société qui engendre toutes ces inégalités et ce racisme qu'il faut changer profondément. La lutte doit être globale! Donc, en résumé, on est féministes révolutionnaires! ■

Interview réalisée par Céline Misiego

Les populistes s'engagent de plein de manières différentes pour notre avenir. Et vous, quel type de populiste êtes-vous?

L'organisatrice Le rédacteur plein d'idées La militante de terrain L'indigné actif La contributrice généreuse

ADHÉREZ AU POP VAUD - POPVAUD.CH/ADHERER

Participez à un mouvement combatif et rassembleur au service des travailleurs et travailleuses de notre canton!

DÉMOCRATIE

Tirage au sort en politique: une fausse bonne idée

Point de vue et analyse critique sur le principe du tirage au sort en politique.

Le tirage au sort en politique constitue depuis quelques années une tendance qui connaît un regain d'attention: qu'il s'agisse de la constitution d'assemblées citoyennes délibératives pour le climat, de la sélection de candidats à l'exécutif par des mouvements sociaux, ou encore de la sélection par le hasard de la place des candidats sur une liste électorale, les exemples ne manquent pas.

Plus généralement, certains défenseurs du tirage au sort en politique vont plus loin, et le perçoivent comme une alternative au mode de représentation et d'élection des instances parlementaires, voire comme un moyen de «renouveler le processus démocratique» ayant comme avantage, selon ces derniers, de dissiper «l'élitisme» d'un processus d'élection. Mais est-ce vraiment le cas?

Origines grecques

Le tirage au sort en politique est loin d'être nouveau: l'exemple le plus fameux est celui d'Athènes, dans la Grèce antique. Le Conseil, composé de 500 citoyens athéniens qui disposaient de larges pouvoirs législatifs et exécutifs, était tiré au sort selon un procédé élaboré et très contrôlé. Pour la mise en œuvre de nombreuses tâches, les citoyens tirés au sort avaient à leur disposition des «esclaves publics», propriétés de la Cité, qu'ils dirigeaient.

Les autres exemples fréquemment évoqués dans le cadre de l'histoire du tirage au sort en politique sont ceux de communes médiévales en Italie au XIII^e siècle: qu'il s'agisse de Vérone, Venise, ou encore Pérouse, ces villes ont développé des modes de sélection par le sort des électeurs, combinés dans une deuxième phase avec un processus d'élection nominal.

Tirage au sort et capitalisme

S'il y a quelque chose de plaisant dans l'idée de s'imaginer pouvoir reproduire aujourd'hui des systèmes de sélection sophistiqués (et largement fantasmés) de la démocratie athénienne ou de la Venise des Doges, il est toutefois nécessaire de s'intéresser aux systèmes de tirage au sort dans le cadre du système capitaliste actuel et dans le cadre de l'organisation des classes laborieuses visant à le dépasser. Cinq éléments critiques peuvent être relevés:

Premièrement, le tirage au sort induit une dépolitisation du processus de sélection, et plus précisément: une dissipation des conflits de classe. Les candidats n'ont plus besoin de défendre des idées ou un projet de société, leurs caractéristiques individuelles et/ou socio-professionnelles suffisent.

L'idée d'élire par le sort des instances parlementaires pouvant représenter fidèlement la composition sociale de la société pourrait paraître séduisante de prime abord: les ouvriers et employés administratifs obtiendraient la représentation qu'ils méritent, et les patrons seraient relégués à leur juste place. Cependant – point fondamental –



Le tirage au sort facilite un glissement vers le technocratie, comme c'est le cas avec le vote sur les juges fédéraux du 28 novembre.

Norbert Aepli

une juste représentation des travailleurs n'induit aucunement une organisation de ceux-ci sur la base d'une conscience de classe. Cent sont plus que mille, dit Lénine, car cent, une fois organisés, ont une pensée et une volonté, alors que mille hommes désorganisés ne sont qu'une masse amorphe. C'est bien là le principal danger du tirage au sort: une désorganisation des travailleurs, et donc, le maintien du statu quo en faveur de la classe capitaliste.

Exclusion de la classe laborieuse

Deuxièmement, toutes les applications du tirage au sort en politique induisent une forme de présélection des individus pouvant être potentiellement tirés au sort sur la base de certains critères, notamment la qualité de citoyen. L'exemple de la démocratie athénienne illustre parfaitement l'exclusion fondamentale de la classe laborieuse du processus «démocratique»: étaient exclus de la vie de la Cité les esclaves, les femmes, ou encore les étrangers. Finalement, ce qui pose problème aujourd'hui, tout comme dans la démocratie athénienne, c'est moins l'élection de représentants que la forme représentative elle-même, qui vise à exclure de nombreux citoyens (en particulier les étrangers) de la vie politique quotidienne et des décisions qui les concernent.

Pouvoir aux technocrates

Troisièmement, le tirage au sort facilite également un glissement vers le technocratie. L'initiative du 28 novembre sur les juges fédéraux est un bon exemple de ce transfert du pouvoir vers un groupe «d'experts», au nom de la «dépolitisation». Dans le système actuel, les juges fédéraux sont élus par l'Assemblée fédérale qui veille à une

représentation équitable des principaux partis politiques.

L'initiative lancée par Adrian Gasser, un septuagénaire multimillionnaire, vise au contraire à mettre en place un système de sélection en deux phases: d'abord, un groupe «d'experts», qui ne sont vraisemblablement pas exempts d'opinions politiques, et dont le processus de sélection est flou, aurait les pleins pouvoirs pour sélectionner les candidats; ensuite, parmi ces candidats sélectionnés, les juges fédéraux seraient tirés au sort pour occuper leur fonction. Certes imparfait, le système actuel a comme avantage indéniable de ne pas masquer les rapports de force politique et de les rendre transparents.

Globalement, on retrouve dans de nombreux exemples d'application de tirage au sort cette même tendance au déplacement du pouvoir vers des technocrates, dont le processus de nomination est généralement flou, ayant pour tâche de maîtriser le processus de présélection mais aussi la conduite des assemblées.

C'est le cas de la Convention citoyenne pour le climat en France: la conception du dispositif impliquait alors une place prépondérante à différents «experts du champ économique» et autres lobbyistes, qui présidaient les commissions et avaient le rôle de «garants» de la Convention, aux côtés d'un petit nombre de personnes tirées au sort après une présélection sur la base de critères statistiques discutables.

Disparition de compétences

Quatrièmement, le tirage au sort en politique induit une perte de compétences. En effet, le choix d'un dispositif par tirage au sort est souvent motivé par l'idée de restreindre la reconduction de mandat pour une même personne. Comment dès lors

permettre un apprentissage lié à la permanence ou à la reconduction de la fonction qui pourrait pourtant bénéficier à la collectivité? Dans le cas de la démocratie athénienne, il y a lieu de penser que les compétences étaient en réalité détenues, non pas par les représentants tirés au sort, mais par les esclaves publics, chargés de réaliser les tâches de ces derniers et dont la fonction était durable.

Enfin, cinquièmement, l'implémentation d'un dispositif par tirage au sort a souvent pour effet de focaliser l'attention du public sur le processus plutôt que sur le résultat. Dans les communes médiévales italiennes, l'instauration des systèmes de tirage au sort avait pour but de résorber les conflits sociopolitiques induits par l'inclusion progressive de citoyens de différentes classes sociales dans les conseils. Ainsi la conduite des dispositifs de tirage au sort, souvent complexes et sophistiqués, occupaient en eux-mêmes une place conséquente dans la vie politique. Un même constat pourrait être tiré de la Convention citoyenne pour le climat en France: qualifiée «d'expérience démocratique inédite», l'essentiel de l'attention a finalement été porté sur le processus de tirage au sort, le mode de «gouvernance» de la Convention et le calendrier, plutôt que sur les 149 propositions issues de la Convention dont seulement 10% ont finalement été reprises par le gouvernement. Finalement, le tirage au sort peut constituer un puissant moyen, pour la classe capitaliste et ses alliés, pour détourner l'attention et masquer une inaction majeure.

Ainsi, il convient de se méfier de dispositifs dont l'histoire a pu montrer qu'ils n'ont globalement rien apporté à l'organisation des classes exploitées. Les discours présentant le tirage au sort comme un moyen de «renouveler la démocratie» et «renforcer la participation» sonnent creux: il s'agit de transformer le monde, matériellement, et non de célébrer des dispositifs qui maintiennent le statu quo. ■

Anais Timofte

Faites un don au POP

Chères lectrices, Chers lecteurs, vous tenez entre les mains le dernier numéro du journal *Résistance* du POP Vaud. Comme vous pouvez le constater, le POP est actif dans bien des combats qui visent à changer le monde et à améliorer la vie quotidienne de beaucoup de gens. Actuellement, nous mettons notre énergie dans la campagne de récolte de signatures pour la gratuité des transports publics. Ce projet sur lequel nous avons été pionnier, nous le portons depuis 30 ans.

Dans les mois à venir, nous allons continuer à mener de multiples campagnes via des projets visant à défendre nos idéaux de justice: sociale, fiscale et climatique. Contrairement à d'autres partis nos moyens financiers sont limités, car le POP Vaud ne vit que grâce aux cotisations de ses membres, aux contributions de ses élus et à quelques petits dons. **C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité pour faire un don pour le journal *Résistance* ou pour soutenir le POP Vaud dans ses engagements politiques dans la campagne qu'il mène actuellement et pour toutes les autres qui vont suivre.**

Nous vous remercions chaleureusement pour votre générosité

Parti Ouvrier et Populaire vaudois (POP) – Résistance

1009 Pully

IBAN: CH76 0900 0000 1076 9952 7

CCP: 10-769952-7

Impressum

Rédaction: Chauderon 5, 1003 Lausanne / **Responsable:** Christophe Grand / **Tél.:** 021 312 06 76 / **E-mail:** info@popvaud.ch / **Abonnements:** info@popvaud.ch / **CCP Résistance:** 10-769952-7 / **Maquette et mise en page:** Solidaridad Graphisme / **Corrections:** Bertrand Tappolet

Ce journal vous a été envoyé gratuitement, si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer à info@popvaud.ch